

# TRANSITIONS

Trimestriel • Iles de Paix • Rue du Marché 37 • 4500 Huy

N°130 • MARS 2021

## TERRES DE FEMMES : GENRE ET AGROÉCOLOGIE



Iles  
de  
Paix

Dans la continuité de la journée internationale des droits des femmes, nous avons voulu mettre particulièrement en lumière le rôle des femmes dans la transition des systèmes alimentaires.

Saviez-vous que les femmes des zones rurales produisent entre 60 et 80 % des cultures vivrières ? Qu'elles sont responsables de la moitié de la production alimentaire mondiale ? Que les femmes ne possèdent que 10 % des terres ?

Bien que la réduction des inégalités liées au genre ait progressé, le chemin vers l'égalité reste encore long, très long !

Les droits des femmes sont mis en avant lors de la journée internationale qui leur est consacrée. C'est important. Les programmes d'Iles de Paix y travaillent au quotidien, depuis des années et dans le respect des contextes locaux.

Nous vous présentons ici quelques illustrations de ce travail de terrain, de longue haleine, en association avec les femmes et les hommes de nos programmes et de nos équipes.

À travers ces témoignages, nous avons aussi voulu valoriser le parcours de certaines femmes qui, à leur échelle et avec leurs propres ressources, font avancer l'équilibre de genre.

Souhaitons-leur de continuer à investir leur expertise et énergie dans ce travail de tous les jours !

Souhaitons-nous d'être à la hauteur de leur engagement pour avancer ensemble dans ce combat quotidien...

**Bonne lecture, bonne contribution à chacun et chacune d'entre nous dans la recherche de cette équité.**



Marie Wuestenberghs  
Directrice générale

## SOMMAIRE

- 3 **DOSSIER > Elles sèment l'avenir : femmes et agroécologie**
- 14 **La 51<sup>e</sup> campagne Iles de Paix : une solidarité à toute épreuve !**
- 15 **Nouvelles formations à destination des entreprises luxembourgeoises**

### **BELGIQUE** > Pour faire un don



Banque de la Poste  
> BE97 0000 0000 4949  
BNP Paribas Fortis  
> BE04 2400 2962 6531  
CBC > BE30 1963 6001 1111

Déduction fiscale à partir de 40 euros par an  
(45 % du montant total des dons)

### **GD LUXEMBOURG** > Pour faire un don

Don via Digicash



CCPL LU61 1111 0227 5355 0000  
Communication :  
« Iles de Paix Luxembourg »

Déduction fiscale à partir  
de 120 euros par an

Iles de Paix Luxembourg - 202, rte de Luxembourg  
L-7241 Bereldange - Tél. : +352 621 815 458  
info@ilesdepaix.lu - ilesdepaix.lu



REJOIGNEZ-NOUS  
SUR FACEBOOK

**130 • Mars 2021**

**ÉDITEUR RESPONSABLE** > Marie Wuestenberghs - Rue du Marché, 37 - 4500 Huy

**ILS ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO** > Naomi Aguilera, Valentine Bogaert, Coline Broka, Anselme Dabir, Olivier Genard, Francois Grenade, Catherine Guirkenger, Denis Hees, Isabelle Jardon, Michel Lambillon, Emilie Lejeune, Sébastien Mercado, Jean-Philippe Platteau, Abdoulaye Traoré, Audrey Verscheure, Magali Verstraeten, Marie Wuestenberghs.

**GRAPHISME** > www.yellowstudio.be

**ÉDITEUR** > Iles de Paix Belgique - Rue du Marché, 37 - B-4500 Huy  
Tél. : 085 23 02 54 - info@ilesdepaix.org - www.ilesdepaix.org  
RPM : 408.908.151

**IMPRESSION** > Van Ruys Printing.  
Transitions est imprimé sur du papier recyclé.



**Belgique**  
partenaire du développement

Transitions bénéficie du soutien de la Direction générale  
de la coopération au développement belge (DGD)

A close-up photograph of a woman with a joyful expression, holding several ears of multi-colored corn (yellow, purple, red, and white) in her hands. She is wearing a blue patterned top. The background is slightly blurred, showing what appears to be a wooden structure and some hanging items.

# ELLES SÈMENT L'AVENIR : FEMMES ET AGROÉCOLOGIE

Mars : le mois de la femme

La journée internationale des droits des femmes, célébrée chaque 8 mars, a été instaurée par les Nations unies. Elle se célèbre partout dans le monde depuis plus de 40 ans. Cette journée est issue de l'histoire des luttes féministes menées au début du 20<sup>e</sup> siècle. Les revendications principales tournaient autour du suffrage universel et du droit au travail. Aujourd'hui, chaque mois de mars est un rendez-vous riche en événements dédiés à la célébration des droits des femmes, de leurs acquis, leurs victoires et leurs résiliences... Bien que la réduction des inégalités ait progressé, le chemin vers l'égalité complète reste encore long. Le mois de mars reste donc un moment privilégié pour poursuivre les revendications en vue d'améliorer la situation des femmes et de toutes les communautés appartenant à une minorité sexuelle et de genre.

En écho à cette journée internationale des droits des femmes, ce numéro du Transitions explore la situation de la femme dans les pays d'intervention d'Iles de Paix, dans l'agriculture et plus spécifiquement dans la transition agroécologique. Il propose également des vécus inspirants de femmes particulièrement engagées dans la préservation de la nature et l'amélioration de la position de la femme, et illustre la manière dont le genre est intégré dans les programmes d'Iles de Paix.



## DES INÉGALITÉS DE GENRE QUI PERSISTENT, PARTICULIÈREMENT EN MILIEU RURAL

Le terme « **genre** » se réfère à un ensemble de règles qui régissent les comportements et attitudes des hommes et des femmes, en leur attribuant des valeurs, des responsabilités et des obligations distinctes. Ces rôles sociaux masculins et féminins sont « justifiés » par la différence biologique entre les sexes ; ils débouchent sur un processus de hiérarchisation, d'inégalité et de discriminations. L'approche genre suppose de considérer les différentes opportunités offertes aux hommes et aux femmes, les rôles qui leur sont assignés socialement et les relations qui existent entre eux. Elle met en évidence le fait que les rôles masculins et féminins ne sont pas définis par le sexe, mais par des facteurs sociaux, culturels et économiques : il s'agit de **rôles stéréotypés et socialement construits**. Elle questionne ces rapports de pouvoir dans l'optique de construire une égalité des droits, un partage équitable des ressources et des responsabilités, l'autonomisation ainsi que la capacité à prendre des décisions pour sa vie et sa société. L'égalité entre les genres et les sexes est, avant tout, un droit humain.

Aujourd'hui encore, aucun pays n'est exempt des inégalités de rémunération. Même en Belgique, qui est pourtant l'un des pays européens qui s'en sort le mieux en matière d'égalité de salaire, les femmes gagnent en moyenne 6 % de moins par heure que les

hommes. Dans le monde, les femmes sont généralement désavantagées par leur plus faible niveau d'éducation ou d'alphabétisation. Elles occupent peu de postes à responsabilité dans les organisations de la société civile et les institutions locales, et sont sous-représentées à tous les niveaux de prise de décision. Seuls 14 pays ont atteint un taux de 50 % de femmes dans les cabinets ministériels. En raison des normes sociales, des lois et politiques discriminatoires, les femmes ont moins accès à l'éducation, au monde du travail, aux soins de santé, à la prise de décision et sont donc plus **vulnérables à l'extrême pauvreté**, à la violence, aux pandémies et maladies, etc.

En 2000, dans la déclaration qui a abouti à l'adoption des objectifs de développement du Millénaire, les Nations Unies relevaient que « promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes est non seulement fondamental en termes de **Droits Humains**, mais également essentiel pour **combattre la pauvreté, la faim et la maladie, et promouvoir un développement réellement durable** sur le plan économique, social et environnemental » (Nations Unies, 2000). Pourtant, deux décennies plus tard, et même si des progrès ont été enregistrés, le **fossé qui sépare les hommes et les femmes reste important** dans de nombreux domaines.

Chaque année, la FAO, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, publie le rapport de l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde. Le rapport 2020 montre qu'environ 820 millions de personnes – soit un être humain sur neuf ! – souffrent de carences alimentaires. La plupart d'entre elles sont des femmes et des filles issues de zones rurales. Ces dernières sont **plus susceptibles que les hommes d'être touchées par la faim, et ce en dépit du rôle majeur qu'elles jouent dans le secteur agricole.**

La FAO estime en effet que **les femmes des zones rurales produisent entre 60 et 80 % des cultures vivrières et sont responsables de la moitié de la production alimentaire mondiale.** Les femmes fournissent une part importante de la main d'œuvre agricole. Elles travaillent dans les champs familiaux, sous la conduite de leur mari, qui dirige l'exploitation familiale, commercialise les productions et en gère les revenus. En sus de leur travail dans les champs familiaux et domestiques, les femmes cultivent des produits maraîchers, pratiquent du petit élevage ou encore transforment des produits agricoles avant de les commercialiser. Ces activités et les revenus qui en sont issus servent principalement à l'alimentation et aux soins de la famille (santé, éducation, eau, ...).



Les Objectifs de développement durable réaffirment cette volonté de mettre fin aux inégalités de genre qui enferment les femmes dans la pauvreté, pour l'horizon 2030. Un objectif spécifique y est consacré : l'objectif 5. Les femmes restent plus nombreuses à vivre sous le seuil de pauvreté. Globalement, 104 femmes pour 100 hommes vivent avec moins de 1,90 \$ par jour. Ce ratio augmente pour la tranche d'âge des 25-35 ans, pour laquelle il passe à 122 femmes pour 100 hommes vivant avec moins de 1,90 \$ par jour. Ces disparités résultent toujours d'un accès inéquitable aux ressources économiques, des normes discriminatoires, et des salaires inégaux, etc.

*Le Monde selon les femmes (2019), Les essentiels du genre 01 - Approche genre - Concept et enjeux actuels, Bruxelles.*



Néanmoins, **leur accès à la terre est faible** (elles ne détiennent qu'environ 10 % des terres !), **tout comme celui aux formations, aux ressources, aux crédits, aux instances de décisions, etc.** Elles sont aussi **davantage touchées par l'impact des changements climatiques.** En effet, en plus d'avoir un accès plus restreint aux ressources naturelles, elles sont souvent exclues des projets de gestion de l'environnement et les terres qui sont mises à leur disposition sont les moins fertiles. Lors de conditions climatiques extrêmes, sécheresses ou inondations, elles tendent à parcourir de plus grandes distances pour s'approvisionner en eau ainsi qu'à travailler davantage pour garantir leurs moyens de subsistance.

En plus de ces rôles qu'elles jouent au niveau de l'agriculture, les femmes prennent en charge une part écrasante des **tâches domestiques** : soins aux enfants et aux personnes âgées, préparation des repas, charge de l'approvisionnement en eau et en bois de chauffage pour la cuisine, etc. Elles assument bien plus d'heures de travail que les hommes, et ce travail n'est pas rémunéré, et dans bien des cas même pas reconnu.



## AGROÉCOLOGIE ET APPROCHE GENRE : UN MARIAGE HEUREUX

L'agroécologie vise à promouvoir des systèmes alimentaires viables respectueux des Hommes et de leur environnement. Pour Iles de Paix, **agir avec les populations locales en faveur de la transition agroécologique est le meilleur moyen d'assurer leur droit à l'alimentation et des conditions de vie meilleures.**

L'agroécologie, en plus de ne pas nuire à l'environnement et de réduire les risques de malnutrition, est aussi un mouvement socio-politique qui favorise l'inclusion sociale. En effet, l'agroécologie ne propose pas seulement des techniques agricoles qui associent différentes cultures et l'élevage. Elle offre aussi, à travers ses principes et pratiques, une manière de vivre et une pensée globale en vue d'améliorer la durabilité des systèmes alimentaires, la résilience, et l'émancipation de tout un chacun. Les champs de transformation de l'agroécologie dépassent largement la sphère de seule production agricole, en entraînant des effets au niveau de l'alimentation, des connaissances, des modes de consommation, des relations de pouvoirs, etc.

**Une approche genre s'intègre naturellement aux principes fondamentaux de l'agroécologie.** Au-delà des aspects agronomiques et écologiques qui la sous-tendent, l'approche politique de l'agroécologie prônée par

le mouvement « Via Campesina » rejette la concentration de pouvoir que s'arrogent quelques multinationales sur les systèmes alimentaires mondiaux. De même, l'approche genre réfute les constructions culturelles qui imposent et justifient toute forme de domination de l'homme sur la femme. Il est dès lors intéressant de se questionner sur les effets que la transition agroécologique peut avoir sur les inégalités de genre, **l'intérêt que représente l'agroécologie en matière de genre.** On peut en relever plusieurs.

L'approche agroécologique porte ainsi un **regard holistique et intégré** sur la gestion d'une activité, d'une ferme, d'une société et des systèmes alimentaires dans l'ensemble de leurs composantes. Ceci permet de prendre en compte les besoins et intérêts de chacun de manière égale, permet de mettre en lumière les besoins spécifiques des femmes, donne de la visibilité à leur travail, leurs connaissances et leur rôle dans la production familiale. On peut mettre cela en regard avec l'approche filière ou chaîne de valeur, basée sur une vision cloisonnée davantage susceptible d'être source d'inégalités.

Les techniques de production agroécologiques ont des impacts sur les rendements agricoles, particulièrement sur des terres pauvres et dégradées, et améliorent la

résilience face aux effets du changement climatique. Or, les terres qui sont généralement mises à disposition des femmes pour leurs activités agricoles propres sont bien souvent des terres plus dégradées. Ces pratiques **renforcent l'activité agricole** du ménage et des femmes, et par conséquent, la sécurité alimentaire de leur famille. Par ailleurs, en limitant les risques d'exposition à des produits chimiques potentiellement toxiques, l'agroécologie a des apports intéressants au niveau de la **santé**. C'est particulièrement le cas pour les femmes enceintes qui continuent à travailler aux champs durant toute leur grossesse. A ceci s'ajoute bien entendu les bénéfices dus à la **consommation d'aliments sains et diversifiés**.

L'approche agroécologique valorise les savoirs locaux, intègre de nouvelles façons d'envisager l'agriculture et développe des nouveaux outils ou techniques adaptés aux besoins. Cela implique de réaliser des recherches pour l'amélioration des cultures maraichères, une meilleure utilisation de l'eau, la lutte contre l'érosion, une meilleure

gestion et accès aux ressources, etc. Les formations, recherches, expérimentations qui interviennent dans les processus de transition agroécologique permettent aux femmes **d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences**, de **renforcer leur autonomie et capacité d'adaptation**. Il y a également une **valorisation et une reconnaissance sociale accrue**, qui augmentent **leur estime de soi** et engendrent une plus grande confiance en leurs compétences au sein de leur famille et/ou communauté.

## DES DÉCISIONS CONCERTÉES AU SEIN DU MÉNAGE SUR LA GESTION DES RÉCOLTES

**Au Burkina Faso, au Bénin et au Pérou**, Iles de Paix accompagne les familles dans leurs discussions autour de la gestion de leurs récoltes. Une attention particulière est donnée à l'inclusion de l'avis des femmes et des jeunes. Cette concertation dans les choix de répartition de leurs bénéfices permet de **valoriser le savoir des femmes** ainsi que **d'augmenter leur participation aux prises de décision de la famille**. Il en découle de ce fait une possibilité d'offrir à toute la famille une **meilleure sécurité alimentaire**.

En effet, une concertation plus importante au sein du ménage permet souvent de trouver un plus juste équilibre entre la part de la production à vendre pour couvrir les besoins financiers, et celle à réserver pour la consommation quotidienne. Il est possible d'éviter, ou tout du moins de réduire, les périodes de soudure, c'est-à-dire le laps de temps pendant lequel la nourriture vient à manquer car la famille arrive au bout de ses réserves et n'a pas encore accès aux nouvelles récoltes, celles-ci n'étant pas encore prêtes.

Ce type de partage augmente donc la collaboration, l'échange et la compréhension des nécessités de chacun, ainsi que la capacité d'influence des femmes sur les décisions du ménage. Et il a été démontré qu'une augmentation du pouvoir de décision de la femme au sein de la famille avait des répercussions positives directes sur la nutrition, la santé et l'éducation des enfants.

Nous venons de le voir, l'agroécologie est un levier important pour améliorer le statut des femmes et réduire les inégalités de genre. Mais les femmes sont également des leviers essentiels pour la promotion de l'agroécologie de par leur rôle important dans le milieu agricole.

Retrouvez des portraits de femmes inspirantes sur notre site : [www.ilesdepaix.org/transitions](http://www.ilesdepaix.org/transitions).





## CONSTRUIRE ENSEMBLE LA VISION DU FUTUR DE LA FERME FAMILIALE AVEC LE PLAN INTÉGRÉ PAYSAN

Au **Bénin** et en **Ouganda**, au travers du Plan Intégré Paysan, l'elles de Paix accompagne les paysans et paysannes dans l'auto-évaluation de leur ferme. Ensemble, ils réfléchissent à la situation actuelle de la ferme et à la manière dont ils aimeraient que celle-ci évolue. Cette démarche permet de visualiser la situation globale et les étapes à parcourir pour atteindre cette situation souhaitée, pour ensuite **répartir les rôles**. Il en découle une meilleure compréhension des tâches de chacun, une prise de conscience de l'homme quant à la charge de travail de son épouse (ménage, travaux aux champs, etc.) et une valorisation de celle-ci. Chaque membre de la famille a la possibilité d'exprimer ses besoins et envies.

En **Ouganda**, lors du Climax day, les paysans se réunissent et échangent leurs avis à propos de leurs plans respectifs. L'un des exercices est d'évaluer la manière dont les femmes et les jeunes sont intégrés dans les prises de décisions autour de la ferme. Cela permet de **valoriser l'inclusion, l'émancipation** ainsi que le **travail participatif et égalitaire**.

### MPANGA

En scannant le QRcode, partez à la découverte d'un **reportage** d'une quinzaine de minutes qui **illustre** concrètement l'utilisation du **Plan Intégré Paysan** au sein d'une ferme familiale. Il permet aussi de découvrir la vie des populations rurales des zones de Kabambiro en Ouganda, ainsi que les défis que ces personnes sont amenées à relever.



*Vous pouvez aussi retrouver ce reportage sur la chaîne Youtube d'elles de Paix dans la playlist « Éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire »*



## AGROÉCOLOGIE, UNE TRANSITION À ABORDER AVEC PRUDENCE

Les pratiques agroécologiques sont fortement intensives en main d'œuvre : produire du compost et l'épandre, mettre en œuvre des pratiques d'agroforesterie, aménager une ferme de manière intégrée, etc. demandent un investissement en temps et en force de travail bien plus conséquent que de répandre un sac d'engrais sur un champ. Ce surcroît de travail est vrai dans l'absolu, tant pour les hommes que pour les femmes. Néanmoins, il rend plus indispensable encore l'adoption d'une approche par le genre dans les projets agroécologiques, afin d'éviter qu'il ne se répercute avant tout sur les femmes et ne dégrade encore plus leur situation. Le but est donc d'améliorer leur situation en instaurant des mécanismes qui allègent leur travail aux champs, mais aussi en favorisant la réduction des tâches ménagères, à travers la mise en place d'infrastructures qui facilitent l'accès à l'eau, réduisent les besoins en bois de chauffe, allègent la transformation des produits, etc.

L'agroécologie peut potentiellement réduire les inégalités de genre, elle offre un cadre favorable pour amorcer un processus qui questionne les rôles stéréotypés et les rapports de pouvoir entre hommes et femmes. Mais ces bénéfices nécessitent d'aborder la transition agroécologique dans une perspective de genre, en prenant en considération les besoins et les forces spécifiques des femmes.



## L'INTÉGRATION DU GENRE DANS DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT : ILLUSTRATION AU TRAVERS DE L'EXPÉRIENCE D'ILES DE PAIX

Iles de Paix agit, dans une région donnée et concentrée, en faveur d'un ensemble d'initiatives portées par des acteurs locaux différents (familles, groupements, autorités locales, etc.) dont les objectifs ultimes sont d'améliorer les conditions de vie des populations locales. Cette articulation de plusieurs projets permet d'agir sur l'ensemble des facteurs d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité, de dépasser un point critique dans les dynamiques de développement, dans l'optique d'atteindre un effet d'entraînement.

Des **projets portés par des paysannes et par des groupements de femmes** émergent systématiquement : développement du maraîchage sur un site exploité par un groupement de femmes, développement d'une activité de transformation de produits agricoles telle que l'étuvage du riz ou la fabrication de fromage de soja, mise en place de fonds de micro-crédit dans des groupes de femmes, etc. Par ailleurs, en complément de ces projets menés dans le domaine agricole, du petit élevage et du petit commerce, Iles de Paix a souvent soutenu d'importants investissements dans le domaine de l'accès à l'eau potable – permettant, outre la réduction des maladies d'origine hydrique, de réduire la charge d'eau incombant aux femmes – ainsi que dans le domaine de l'éducation, avec une attention particulière à la scolarisation des filles.

Ces projets menés spécifiquement en collaboration avec des femmes ou ayant des apports particuliers à leur niveau permettent une **amélioration effective des conditions de vie des femmes**. Néanmoins, et même si ces activités sont novatrices et bénéfiques pour les femmes, elles **n'influencent que très peu les inégalités de genre** observées au niveau des sphères de décision et au niveau de l'allocation des ressources, elles ne questionnent pas les rapports hommes-femmes et les inégalités en la matière. Iles de Paix a dès lors souhaité aller plus loin, et intégrer de manière plus systématique et transversale les questions de genre dans ses projets.

Des actions se sont développées, passant progressivement de la réalisation systématique de **diagnostics des inégalités de genre** à la mise en œuvre d'**activités spécifiques** permettant de renforcer le leadership des femmes, d'offrir des espaces de dialogues communautaires en vue d'une meilleure reconnaissance des apports spécifiques des femmes à la société locale, ou encore de favoriser la participation des femmes dans les décisions du ménage, comme par exemple avec l'outil du Plan Intégré Paysan ou les GALS trainings (cf. page 11).

Quel regard peut-on porter aujourd'hui sur les apports de ces diverses actions au niveau du genre ? Nous avons trouvé particulièrement intéressants les retours que nous ont faits Catherine Guirkenger et Jean-Philippe Platteau,

professeurs du Centre de recherche en économie du développement de l'Université de Namur et qui ont tous deux pu observer certains de ces apports dans le cadre d'une mission de recherche de l'Université de Namur.

Pendant longtemps, les objectifs des projets soutenus par l'elles de Paix – dont ceux menés aux côtés de groupements de femmes – se sont exprimés en termes d'amélioration de rendements agricoles, d'augmentation de volumes de production, de développement des capacités de transformation de produits agricoles et de leur commercialisation, etc. Et, ultimement, étaient évoquées les augmentations de revenus et de la disponibilité de produits alimentaires. Ces apports sont indéniables, mais il existe **en complément tout un champ d'effets plus subtils au niveau du statut et de la situation des femmes**, moins facilement observables mais pourtant bel et bien présents : les femmes sont des productrices et des commerçantes, mais également des épouses, des mères de familles, des membres de la communauté, ... et c'est dans ces différentes facettes que les changements interviennent.

Catherine Guirkenger et Jean-Philippe Platteau relèvent ainsi le **changement de statut et l'augmentation du pouvoir d'influence des femmes dans les décisions du ménage**, au travers des nouveaux produits alimentaires et nouveaux revenus qu'elles apportent au sein du ménage. Elles gagnent en autonomie économique, et peuvent davantage participer aux frais du ménage, voire même parfois prêter de l'argent à leur mari.

Cela change leur position, et leur permet également de bénéficier d'une **plus grande liberté** de mouvement et sociale qu'auparavant : se réunir avec d'autres, se déplacer, participer à des formations, avoir des contacts téléphoniques pour la commercialisation, etc. est nécessaire pour la conduite de leurs activités et dès lors mieux accepté.

Les formations permettent aux femmes d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences, en matière de gestion, au niveau des techniques agricoles, etc. Les bénéfices de celles-ci sont visibles au sein du ménage, et ces compétences et connaissances se diffusent au sein du ménage et auprès des proches. Ceci est valorisant pour les femmes, augmente leur **reconnaissance sociale** et joue au niveau de leur **auto-estime**, de leur **fierté** et de leur **confiance en elles**.

Une autre facette importante mise en avant est le fruit du travail collectif avec des groupements de femmes. Cette **mise en lien** leur permet de faire de nouvelles rencontres, échanger, s'encourager, d'avoir des positions de leadership et des relations fortes de solidarité.

Par ailleurs, les femmes témoignent d'un apport particulièrement important pour elles, qui est le **gain de temps**. Au travers des formations techniques, elles augmentent la qualité des produits qu'elles proposent sur les marchés. Résultat : ceux-ci se vendent plus rapidement, et il n'est plus nécessaire qu'elles restent longtemps sur le marché pour écouler l'ensemble de leur production. Leurs produits étant plus qualitatifs, elles auraient pu choisir d'augmenter leurs prix de vente. Mais ce gain de temps répond manifestement davantage à leurs besoins et priorités.

Des facteurs spécifiques favorisent-ils l'atteinte de ces effets ? Catherine Guirkenger et Jean-Philippe Platteau en relèvent plusieurs :

- > Le fait de combiner des actions au niveau technico-productif (formations techniques, actions pour améliorer les revenus, etc.) et au niveau de la sensibilisation et du renforcement du leadership féminin ;
- > Le fait de combiner des actions au niveau individuel et collectif ;
- > Le fait d'intégrer ces actions menées avec les femmes au sein d'un ensemble plus vaste de projets, menés en collaboration avec des porteurs de projets différents, ce qui renforce l'acceptation sociale des premiers ;
- > Le fait d'assurer un accompagnement dans la durée des dynamiques locales, ce qui permet d'enregistrer progressivement des avancées à différents niveaux et de les ancrer.



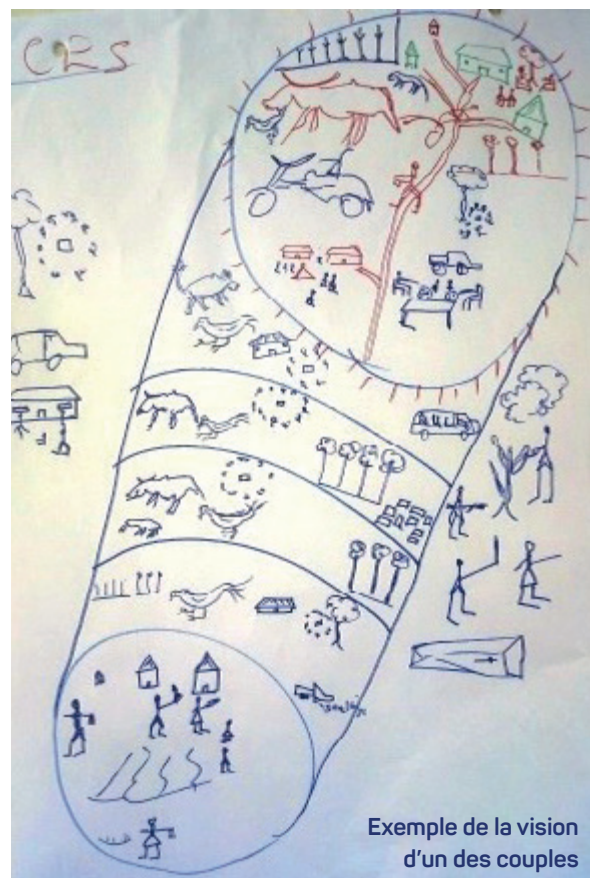


## FAVORISER LA CONCERTATION FAMILIALE ET LA COCONSTRUCTION AVEC LE GALS TRAINING EN OUGANDA

En Ouganda, dans le cadre du programme Mpanga Super Famers, 45 couples d'agriculteurs sont soutenus dans la mise en œuvre d'un certain nombre d'activités visant à renforcer leur autonomie, dans un environnement où une attention particulière doit être accordée à la protection de la rivière Mpanga. Ce renforcement de l'autonomie des familles passe par l'adoption de meilleures pratiques agricoles, l'augmentation de la production, l'accroissement de la résilience pour prospérer dans des conditions climatiques instables, etc. La lutte contre les injustices entre les sexes occupe une place particulière dans les activités : elle est considérée comme primordiale pour garantir un développement durable, et des formateurs spécialisés en genre viennent en appui pour proposer le Gender Action Learning Systems training (GALS), une formation qui s'étale sur quatre jours.

La démarche de GALS ressemble fort au plan intégré paysan, mais au lieu de se concentrer sur la ferme, elle permet aux participants de visualiser leur situation actuelle, leur avenir et de dessiner concrètement ce qu'ils veulent entreprendre. Chacun peut aborder de manière libre ses souhaits personnels et est amené à comprendre l'autre. GALS est une méthodologie qui permet de valoriser les compétences de la femme tout en considérant l'homme comme un partenaire potentiel dans la poursuite de la justice. La méthodologie permet donc

aux ménages de remettre en question et de changer les stéréotypes ou contraintes qui les empêchent de réaliser pleinement leur potentiel humain en offrant un espace unique pour s'ouvrir, discuter et analyser les causes profondes des défis auxquels ils sont confrontés en tant que couple, et définir ensemble manière dont ils vont agir pour les dépasser.



Exemple de la vision d'un des couples



© E. Vandekenkhove

## L'APPUI AUX GROUPEMENTS DE FEMMES

L'une des activités d'Iles de Paix au **Bénin**, au **Burkina Faso** et au **Pérou** consiste à accompagner des groupements de femmes exerçant des activités génératrices de revenus. Iles de Paix les appuie dans la transformation ou la production de produits agricoles tels que le riz, le soja, le beurre de karité ou l'arachide. Au-delà des formations, ces femmes ont également accès à d'autres types de soutien tels que du matériel, un appui pour la réalisation d'un autodiagnostic de leurs besoins, la création de nouvelles activités génératrices de revenus pour diversifier leurs sources de revenus, un espace de parole, le partage de repas, des formations en gestion, etc. Iles de Paix tente d'élaborer une trajectoire assez réaliste pour permettre à ces femmes de rentrer dans le monde du financement, de la microfinance, d'accéder aux crédits et de s'organiser en coopérative.

Aménagement de sites maraichers et renforcements techniques et matériels pour les groupements de femmes au Bénin



## LE GENRE DANS LA COOPÉRATION BELGE AU DÉVELOPPEMENT

La coopération belge promeut l'égalité des femmes et des hommes et intègre la dimension d'égalité de genre dans son travail quotidien. La stratégie s'appuie sur une triple approche : (1) l'approche basée sur les droits humains, (2) l'approche à deux voies en matière de genre, qui mixe l'intégration transversale du genre (gender mainstreaming) et des actions spécifiques, et (3) la contextualisation des priorités nationales et locales. La coopération belge s'est donnée 4 priorités en matière de genre : (1) l'éducation et prise de décision ; (2) la santé et les droits sexuels et reproductifs ; (3) la sécurité alimentaire, l'accès aux ressources naturelles et l'empowerment économique et (4) la protection des droits et lutte contre les violences (sous toutes ses formes) basées sur le genre, avec notamment une attention particulière portée aux Lesbiennes, Gay, Bisexuels, Transgenres et Intersexués (LGBTI).



## CONCLUSION

Bien que l'approche genre chez Iles de Paix ne soit pas spécifique mais bien transversale, de nombreux impacts positifs ont pu être examinés. En effet, il a été observé par nos partenaires, que lorsque la collaboration et le rôle de tout un chacun se voit valorisé, les activités globales progressent de manière positive. Ils ont aussi pu remarquer, au fil du temps, une amélioration chez les agricultrices au niveau de leur estime de soi, autonomisation et participation aux projets. Il est prévu que les projets à venir d'Iles de Paix intègrent une approche encore plus spécifique afin de cibler les inégalités structurelles ainsi que de mettre en évidence les résultats de genre. Une des approches serait, par exemple, de travailler au développement d'une gouvernance alimentaire avec les autorités locales en veillant à ce que les femmes soient fortement impliquées dans ce processus.



## LA 51<sup>e</sup> CAMPAGNE ILES DE PAIX : UNE SOLIDARITÉ À TOUTE ÉPREUVE !



Grâce à vous, nous avons pu faire vivre notre 51<sup>e</sup> campagne de sensibilisation et de récolte de fonds.

Une campagne remplie de challenges dans un contexte difficile, qui nous a obligé à nous adapter, nous réinventer et nous implanter dans la sphère digitale.

D'une part, le Webshop a permis de générer 251 commandes pour un total de 7 383,50 €.

D'autre part, la plateforme de collectes de dons a pu comptabiliser, grâce à votre générosité, 44 collectes de dons pour un total de 43 327 € !

Vous avez couvert les Delhaize et autres magasins qui nous faisaient bon accueil, en plus de contacter les commerces de proximité et d'activer des chaînes de solidarité.

Malgré la pandémie, la distanciation sociale et même la neige, vous avez fait preuve d'un grand courage et d'une énorme générosité !

Ensemble, nous avons réussi le défi de la solidarité et nous aiderons des milliers de familles d'agriculteurs à améliorer leurs conditions de vie.

**BRAVO ET MERCI !**



# Sebio

## NOTRE NOUVEAU PARTENAIRE CAMPAGNE

Pour notre 51<sup>e</sup> campagne, nous avons pu compter sur le soutien de Sebio.

Sebio est une boutique en ligne qui propose de consommer autrement avec des produits naturels, bio, écologiques, durables et éthiques. Une équipe dynamique offre un service de proximité et à l'écoute des clients.

Afin de vous donner l'envie de découvrir leurs services, Sebio propose aux membres Iles de Paix de bénéficier de cette offre : « Profitez de -10% sur votre première commande Sebio avec le code promo\* **IDP10** »

\* Conditions : code non cumulable et valide jusqu'au 31/05/2021 inclus. Attention : nombre de codes limité.

## NOUVELLES FORMATIONS À DESTINATION DES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES :



Cette année, nous avons le plaisir d'étendre notre offre de contenus de sensibilisation sur les systèmes alimentaires et les modes de consommation durables au secteur des entreprises.

En effet, dans le cadre de son activité d'éducation au développement soutenu par le Ministère des Affaires étrangères et européennes, Yves Reichling, notre responsable d'éducation au développement durable, a développé du contenu et des ateliers sur des thèmes variés comme l'alimentation responsable, l'agriculture durable, le paradoxe de la faim ou encore les chaînes d'approvisionnement

alimentaire, adaptés au monde des entreprises.

Ces animations d'une durée flexible pourront avoir lieu en présentiel au sein des sociétés en respectant les gestes barrières ou virtuellement sous la forme de lunch-débats ou de conférences-afterwork.

Notre objectif sera de créer un sentiment de citoyenneté mondiale chez les participants, en les encourageant à prendre conscience de l'impact que leurs actions quotidiennes peuvent avoir sur la vie des gens partout dans le monde.

**Si vous êtes intéressé(e) par ce nouveau format, n'hésitez pas à prendre contact avec Yves à l'adresse [info@ilesdepaix.lu](mailto:info@ilesdepaix.lu).**



Iles  
de  
Paix

EN LÉGUANT À  
ILES DE PAIX,  
VOUS AGISSEZ DE  
MANIÈRE FIABLE,  
DURABLE ET JUSTE.

**DES QUESTIONS SUR LES LEGS ?**

[ilesdepaix.org/legs](http://ilesdepaix.org/legs) - [legs@ilesdepaix.org](mailto:legs@ilesdepaix.org)

**FAIRE UN DON**

Belgique > BE97 0000 0000 4949

Lux. > LU61 1111 0227 5355 0000



[www.ilesdepaix.org](http://www.ilesdepaix.org)

Iles de paix ASBL

Rue du Marché 37

4500 Huy